

ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE DE PRE SAINT-NOM

Compte Rendu de la Réunion du Comité Syndical du 29 septembre 2016

à 20h30 chez Marie et André VAURIE

Etaient présents : Mesdames M.MOULLIET, N. PAILLAS et I. TESTAS,
Messieurs K. KURZWEIL, V. MASCLE, D. PAVILLARD,
C. RIDEL, N.TERTRE et A. VAURIE
Absents excusés : Madame M.O.AZAÏS
Messieurs C. LHEMANN, et J. REPUSSARD
Invité : Monsieur P. MOULLIET

Sujets abordés :

1) Approbation du Compte rendu de la Réunion Syndicale du 14 juin 2016

Après avoir supprimé le prix d'une caméra de surveillance indiqué dans le chapitre 5, le compte-rendu de la réunion du 14 juin 2016 a été adopté.

2) Situation Trésorerie

Nicolas TERTRE nous informe qu'il y a eu peu de dépenses jusqu'à ce jour. Actuellement il y a 3.871 € sur le compte courant, 74.977 € sur le livret A et 78.037 € sur le livret B.

3) Cabinet BECOM à Versailles

Un contrat pour l'utilisation du Logiciel comptable a été signé entre le Cabinet BECOM à Versailles et l'ASL de PSN. Le logiciel en ligne peut être vu par BECOM et par l'ASL, ce qui est conforme au contrat. Le règlement de l'abonnement s'effectue par prélèvement trimestriel.

4) Espaces Verts

Selon Michèle MOULLIET, tout va bien, EDEN VERT fait bien son travail.

Des sangliers se sont introduits au Pré Saint Nom par des trous présents dans le grillage le long du CD 98 et ont labouré quelques jardins de propriétaires et nos espaces verts le long du CD 98. La question se pose : qui va réparer les dégâts et qui va payer ?

5) Caméras de surveillance

Avant la fin de l'année une caméra sera opérationnelle à l'entrée de PSN nous informe V. MASCLE. Les images seront transmises par Internet à la Mairie où elles seront stockées.

Un logiciel « Accessvision » est opérationnel en Mairie. L'alimentation électrique des caméras sera fournie par des batteries qui seront chargées pendant la nuit par l'éclairage public de PSN.

6) Eclairage / Lampadaires de notre voirie

Le PSN est éclairé par 95 lampadaires en fonte, dont certains sont sérieusement attaqués et rouillés et devraient être remplacés ou rénovés. Un lampadaire neuf coûte autour de 2.200 €, cette dépense étant très élevée, il est décidé de faire remettre en état les plus abimés. Un devis sera demandé à la Sté. ALVES pour démontage et remontage, ainsi que pour le transport et le traitement des lampadaires. Nous déciderons en prévision de la prochaine AG du budget qui devra être consacré à cette opération au cours de l'année 2017.

Pierre MOULLIET remplacera les ampoules actuelles par des ampoules LED.

Les deux spots qui éclairent l'entrée de notre Résidence sont à refaire, un devis sera demandé à la Société ALVES.

7) Parcelle Verte derrière chez DELPECH

Le Comité a décidé qu'un devis pour grillager la parcelle verte en question sera demandé.

8) Demande de travaux M. et Mme DORNBIERER

M. et Mme DORNBIERER demandent l'autorisation de faire enlever le petit mur devant la maison « Gentiane ». Le Comité donne son accord puisque plusieurs propriétaires ont déjà supprimé ce mur.

9) Vente Maison FLAMAND

Une pompe à chaleur a été installée à l'arrière de la maison FLAMAND. Le voisinage proche se plaint du bruit émis par cette pompe. Notre cahier des charges précise que les pompes à chaleur ne sont pas autorisées au PSN, car elles ne respectent pas les normes en vigueur sur les nuisances sonores en limite de propriété, les parcelles de terrain à PSN étant de faible superficie.

10) Dîner ASL, Galette des Rois et AGO 2017

Les dates suivantes sont proposées pour :

- Le Dîner ASL = **le vendredi 2 décembre** au Golf de Feucherolles
- La Galette des Rois = **le dimanche 15 janvier 2017** à 17h à JKM
- L'AGO prochaine = **le 28 mars 2017** à la Mairie

André VAURIE se chargera de retenir les salles de la Mairie et de JKM, et Didier PAVILLARD de réserver le restaurant du Golf de Feucherolles.

La séance est levée à 23 h

Le Secrétaire

I. TESTAS

Le Trésorier

N. TERTRE

Le Président

A. VAURIE